



Avis public

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue le 4 juillet 2023 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour :

- L'installation d'une clôture de 1.52m de hauteur dans une cours avant.

Cette demande vise le **11, rue Élisabeth**

Ces demandes auront pour effet d'autoriser:

- Une clôture d'une hauteur de 1,52 mètre, contrairement au règlement de zonage 699-11, article 63, limitant les hauteurs de clôtures à 1,25 mètre dans la marge de recul avant.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de cette demande de dérogation mineure pourront le faire lors de la tenue de cette assemblée.

Le dossier de la demande sera disponible au 1 rue Principale à Bedford, J0J 1A0.

Donné à Bedford, ce 19 juin 2023.

Richard Joyal
Directeur général